

# Bulletin Communal

HATTSTATT 2019

Il me faut  
tout avoir  
des fleurs,  
toujours et  
toujours

Claude Monnet



# Sommaire

Page 1 : le Mot du Maire

Page 2 : L'Equipe communale - Les Projets et réalisations

Page 3 : Le Budget 2017 de la Commune

Page 4 - 5 : Les Projets et réalisations

Page 6 - 11 : La journée citoyenne

Page 12 - 13 : Les Echos de l'Ecole

Page 14 - 17 : Les Associations

Page 18 : Quelques Rappels

Page 19 : Les conseils de Benoit

Page 20- 21 : Etat-Civil 2017

# Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

A l'aube de cette nouvelle Année 2019,

je vous présente mes vœux les meilleurs et vous souhaite la réussite dans vos projets. Je souhaite également que notre village contribue à vous apporter par sa qualité de vie, son état d'esprit et son environnement tout le bonheur auquel vous pouvez aspirer, en ayant choisi d'y vivre.

Je pense aussi aux familles touchées par le départ d'un être cher et aux personnes qui sont en souffrance, que cette nouvelle année puisse leur apporter apaisement et sérénité.

Chaque année et ce fut encore le cas en 2018 à Hattstatt, nous avons vécu ensemble des moments de partage, de rencontres, d'actions et d'émotions.

Je vous souhaite donc le meilleur pour 2019 ! Et je vous invite à prendre le recul nécessaire face aux événements dont l'actualité nous submerge en France, comme dans le monde. A vous de vous concentrer sur l'essentiel, sur l'espoir qui renaît sans cesse et que l'on provoque aussi....

Et à partager, toujours partager avec l'autre, pour ne garder que le meilleur.

Que retiendrons-nous de cette année 2018 dans notre village ?

Tout d'abord, les dérèglements climatiques qui d'années en années, s'accroissent avec leur cortège de drames surtout matériels et qui doivent nous interpeler.

Par deux fois, nous avons été durement touchés, le 11 juin et le 18 septembre.

Village et caves inondés, chemins ravinés, des tas de pierres et boues dans le village. Je tenais à remercier les services de l'état, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de communes « Pays de Rouffach, vignobles et châteaux » pour leurs aides aussi bien humaines que matérielles. A notre député Jacques Cattin et un grand merci aux corps des sapeurs-pompiers de notre village ainsi que des communes environnantes qui ont été là pendant plusieurs jours pour dégager et nettoyer les rues et les caves. A tous les habitants de la commune pour leur énorme solidarité durant ces événements.

La commune a également procédé à la mise en accessibilité de l'école ainsi que du club-house conformément à l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé).

Grace à des subventions exceptionnelles nous avons remplacé plus de 50% des luminaires par des LED.

Réfection du chemin du Bacherleweg avec la commune de Voegtlinshoffen.

Concrétisation de la vente du bâtiment du presbytère.

La commune a également été très impliquée à l'occasion de la 15ème Fête des tracteurs d'époque. Obtention de la 3ème fleur départementale.

2018 fut aussi l'année de notre deuxième journée citoyenne, journée dédiée à l'embellissement du village ; l'entretien et la rénovation de nos biens communaux mais aussi à créer des liens entre les habitants, à faire ensemble pour mieux vivre ensemble et je vous encourage dès maintenant à être encore plus nombreux à nous rejoindre le 11 Mai 2019 pour la troisième édition.

Mes remerciements vont aussi à tous les donateurs, les viticulteurs et les entreprises locales pour leur aide financière ou matérielle pour que cette journée soit une réussite.



En 2019, plusieurs projets verront le jour.

Finalisation et approbation du PLU (Plan local d'Urbanisme)

Mise en place d'un columbarium et d'un ossuaire au cimetière et numérisation des concessions, qui sont à présent consultables via le site [www.webcimetiere.net/68/Hattstatt](http://www.webcimetiere.net/68/Hattstatt)

Mise en place d'un plan de régulation, circulation et stationnement afin de sécuriser la traversée du village, opérationnel à partir du 1er avril avec un test de 3 mois à compter de cette date.

Démarrage de la phase d'étude pour une aire de jeux pour les enfants avec si possible encore une mise en place dans l'année.

Continuer le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux.

Poursuite de la réunion avec le Conseil départemental et les communes voisines pour l'étude et la mise en place d'ouvrages pour les retenues d'eau sur les bassins versants.

Travaux de réaménagement de la voirie dans certain quartier du village.

Et puis, il y aura bien des travaux imprévus.

Et vous comprendrez que pour mener à bien tous ces projets, nous avons besoins de former une véritable équipe, de nous rassembler afin de faire de notre quotidien quelque chose d'utile pour l'intérêt général de tous les habitants.

C'est pour cette raison que je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui travaillent tout au long de l'année à mes côtés pour faire aboutir ces projets.

La secrétaire de mairie : Manon épaulée depuis janvier par Odile à mi-temps

Le service technique : Benoit et Christian

L'assistante maternelle : Nathalie

Mes adjoints : Norbert, Marie-Josée et Jean

Mes Conseillers municipaux : Alain, Caroline, Christian, Corinne, Hubert, Jean-Marc, Marie, Martine, Philippe et Stéphane.

Un grand merci à nos associations qui donnent vie à notre village et qui organisent tout au long de l'année des manifestations

Chers concitoyennes, Chers concitoyens

**Je vous présente à vous et à vos proches, mes meilleurs  
Vœux de Santé, Bonheur et Réussite pour 2019**

# L'Equipe Communale

## Le conseil municipal 2019 :



De gauche à droite : SYDA Caroline, WENDLING Norbert (Adj.), DI STEFANO Pascal (Maire), ZOLLER Martine, AULEN Christian, HERQUE Philippe, FURSTENBERGER Marie-José (Adj.), MEYER Jean-Marc, BAUMER Hubert, MAEDER Alain, KAUFFMANN Corine, KNAUS Jean (Adj.), LESAGE Marie. Manque sur la photo Olivier Stéphane

## Les employés communaux :



**Manon Jacob**  
Sec. de Mairie



**Christian Felder**  
Ouvrier Communal



**Benoit Hutin**  
Ouvrier Communal



**Odile Ehrhart**  
Assist. de Mairie

# Les Objectifs 2019

- Plan de stationnement et de circulation, vitesse
- Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors de la séance du conseil municipal du 11 février dernier. Le dossier complet est disponible sur le site de la commune [www.hattstatt.fr](http://www.hattstatt.fr)
- Ossuaire et columbarium installés au cimetière courant du 1er semestre
- Accessibilité maison des associations
- Aménagement aire de jeux à l'école
- 3ème Journée citoyenne le 11 mai 2019
- Soubassement de la mairie
- Etude relative aux bassins d'orage

# Le Budget 2017 de la Commune

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

Charges à caractère général	176 000,00 €
Charges de personnel	155 850,00 €
Atténuations de produits	64 974,00 €

Autres charges de gestion courante 57 607,00 €

Charges financières 25 055,00 €

Charges exceptionnelles 1 500,00 €  
Dépenses imprévues Fonct. 616,61 €

Vir. à la section d'investiss. 116 680,00 €  
Opé. d'ordre entre section 15 430,00 €

TOTAL : 613 712,61 €

#### RECETTES

Excédent antérieur reporté 1 051,61 €  
Produits des services 41 500,00 €

Impôts et taxes 414 148,00 €  
Dotations et participations 134 413,00 €  
Autres produits de gestion courante 21 600,00 €

Produits exceptionnels 1 000,00 €

TOTAL : 613 712,61 €

### INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Solde d'exécution d'inv. reporté 89 160,67 €  
Opérations patrimoniales 10 247,00 €  
Immobilisations incorporelles 21 800,00 €  
Immobilisations corporelles 4 800,00 €

Immobilisations en cours 317 118,41 €  
Remboursement d'emprunts 183 500,00 €

TOTAL : 626 626,08 €

#### RECETTES

Subventions d'investissement 66 000,00 €

Emprunts et dettes assimilés 246 940,00 €  
Dotations Fonds divers 171 329,08 €  
Virement de la sect. de fonct. 116 680,00 €  
Opérations d'ordre entre sections 15 430,00 €  
Opérations patrimoniales 10 247,00 €

TOTAL : 626 626,08 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT

### EXPLOITATION

#### DEPENSES

Déficit ant. Reporté	2 990,72 €
Charges à caractère général	5 770,86 €
Atténuations de produits	8 000,00 €
Autres charges de gestion courante	52 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	30 097,00 €
Dépenses imprévues Fonct.	1 411,42 €
Charges exceptionnelles	5 500,00 €

TOTAL : 105 770,00 €

#### RECETTES

Opérations d'ordre entre sections	50,00 €
Ventes prod fab, prest serv, mar	70 620,00 €
Autres produits de gestion courante	35 100,00 €

TOTAL : 105 770,00 €

### INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

Opérations d'ordre entre section	50,00 €
Immobilisations en cours	128 511,06 €

TOTAL : 128 651,06 €

#### RECETTES

Solde d'exéc. D'inv reporté	95 604,06 €
Opérations d'ordre entre section	30 097,00 €
Dotations Fonds Divers réserves	2 860,00 €

TOTAL : 128 561,06 €





# Les réalisations de 2018

## Changement des ampoules des candélabres

Au courant du 1er semestre 2018, une grande partie des ampoules des candélabres a été remplacée par des ampoules LED basse consommation avec le soutien financier du Parc du Ballon des Vosges et du PETR Rhin Vignoble Grand Ballon.



## Les travaux d'accessibilité ont été réalisés :

- à l'école : rambardes et toilettes



- au Club-House : chemin d'accessibilité pour non voyant et personnes à mobilité réduite et toilettes



## Dans le vignoble :

- Aménagement du chemin du Bachlerweg avec la commune de Voegtlinshoffen
- Augmentation des diamètres de certaines buses
- Curage de certains fossés



## Obtention de la 3ème fleurs

- Participation à la démarche «Commune Nature»



## 2ème Journée Citoyenne le 20 mai 2018



# Histoire du Village

Hattstatt, l'un des plus anciens bourgs d'Alsace, est une cité viticole située sur la Route du Vin et le Route Romane, entre Rouffach et Colmar. Le village est entouré d'un vignoble ensoleillé où des générations de viticulteurs se sont succédé, léguant ainsi de père en fils le flambeau séculaire qu'est l'amour de la vigne. Adossé aux flancs Sud et Sud-Est, le grand cru « Hatschbourg » donne naissance à des vins réputés et de qualité exceptionnelle.

Le nom de Hattstatt apparaît au XII<sup>ème</sup> siècle avec la famille de nobles qui donnèrent leur nom au village. Au Moyen-Age les nobles de Hattstatt étaient l'une des plus anciennes, des plus puissantes et des plus riches familles de Haute Alsace. A côté de leur château et dès la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, les seigneurs de Hattstatt possédaient une église paroissiale élevée sur un site occupé depuis l'époque romaine.

La fondation de l'église de Hattstatt, dédiée à Sainte-Colombe, remonte aux premiers temps du règne des rois francs. En pénétrant dans le sanctuaire actuel, le visiteur découvre une triple nef dont la partie arrière est un remarquable témoin de l'art roman du XI<sup>ème</sup> siècle ; le chœur polygonal date du XV<sup>ème</sup> siècle.

Une promenade dans le village s'impose. En flânant dans les vieilles ruelles le visiteur découvrira les belles maisons anciennes du XVII<sup>ème</sup> siècle, certaines avec porche armorié. Au centre du village se dresse l'imposant bâtiment de la Mairie. Construit en 1554 sous Nicolas de Hattstatt, ce bâtiment est un superbe témoin de l'art de la Renaissance. Les armoiries des Hattstatt sont visibles en plusieurs endroits.

Hattstatt était un village fortifié. Il y subsiste les vestiges d'une porte, de remparts et de fossés. Comme toute la région, le village a souffert de la Guerre de Trente Ans. Le village n'a pas particulièrement souffert des guerres de 1870-1871 et de 1914-18.

Le 17 juin 1940, Hattstatt est bombardé par l'artillerie allemande. Après 4 années d'occupation allemande, Hattstatt est libéré le 4 février 1945 par des éléments de la 12<sup>ème</sup> Division Blindée américaine.

Depuis la guerre le village reprend de l'importance par suite de nombreuses constructions. Hattstatt confirme son cachet de village du vignoble par l'effort marqué dans la restauration des maisons pittoresques.





# La journée citoyenne du 19 mai 2018

## Journée citoyenne du 19 mai 2018

La 2ème journée citoyenne de Hattstatt a eu lieu le 19 mai 2018 et a rassemblé encore plus de personnes que lors de la 1ère édition. En effet, nous étions 105 bénévoles à nous répartir sur les différents chantiers.

Une fréquentation plus qu'honorable, avec une bonne centaine de participants, l'engouement pour cette action citoyenne n'est plus à démontrer. Bonne humeur et bonne volonté étant de la partie. Outre quelques petits travaux d'entretien, nettoyage ou désherbage, de grands chantiers avaient été prévus cette année, parfaitement menés à terme grâce à l'aide précieuse d'une météo favorable.



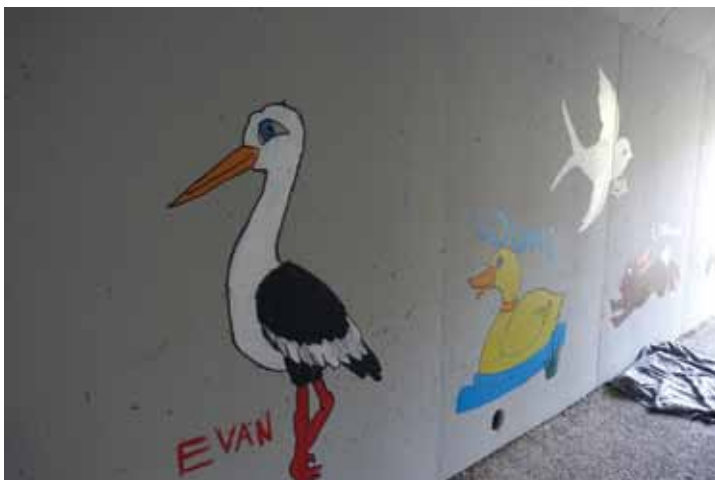
## La remise en peinture de la rambarde du Bourgrain

Parmi les réalisations remarquables et forcément remarquées, il est à noter la remise en peinture de la rambarde du Bourgrain pas loin de 80 m linéaire qui ont été décapés, poncés et repeints en noir. Un travail réalisé par une équipe motivée ambiance joviale en prime.



## La réalisation d'une fresque dans passage souterrain

Les enfants de notre village ont aussi participé à cette journée avec l'aide de grandes personnes, ils ont pu laisser exprimer leur talent de peintre.



## La peinture de l'abri bus

Une équipe s'est occupée pour repeindre l'abri bus de la place des marronniers



## La peinture des menuiseries de l'église

Une équipe s'est occupée pour remettre les boiseries de l'église en état.





## Le Nettoyage des abords de la Lauch

Une équipe avec du matériel lourd s'est occupée de nettoyer et ramasser tous les gros morceaux de bois qui traînaient le long de la Lauch.



## L'aménagement d'un espace floral

Une autre équipe s'est occupée mettre en fleur et valeur un espace floral près de l'atelier municipal



## Les travaux sur le crépi de la mairie

Une équipe a décrépié une partie de la mairie en vue de la refaction du crépi ultérieurement.





## L'équipe cuisine

A l'issue de la matinée de travail, tout le groupe s'est retrouvé place de la mairie pour partager un apéritif bien mérité, et un repas préparé par l'équipe de cuisine. Nous avons pu déguster de la palette accompagnée d'une salade de pomme de terre et une salade verte, le tout arrosé par du vin de nos viticulteurs. Les desserts, nombreux, avaient été préparés par les familles des membres du conseil municipal et un habitant du nouveau quartier nous a fait découvrir sa spécialité : les gauffres.

**Nous attendons avec impatience la troisième édition qui aura lieu le 11 mai 2019.**



Retrouvez toutes les photos sur : <http://www.hattstatt.fr/vivre-a-hattstatt/journee-citoyenne-du-19-mai-2018>

# Les Equipes

## Equipe Lauch



## Equipe souterrain





## Equipe Rambarde



## Equipe Plantation



## Equipe Abri bus



## Equipe Tracteur







**Chantier de la fontaine et du puit**







## Chantier du cimetière







## Repas sur la place de la Mairie



## Nous souhaitons remercier les entreprises qui nous ont soutenus :

Entreprise GECO  
Entreprise DOLCEO.COM  
Entreprise HAAG  
Entreprise ARMBRUSTER  
Entreprise DS ELEC  
Entreprise PRO PHIL  
Entreprise MENNESSON  
Restaurant L'ALTEVIC  
Restaurant LE CAVEAU DES SEIGNEURS

Le CREDIT MUTUEL  
GROUPAMA  
Le ROI DES GAUFFRES  
La BOULANGERIE KEMPF  
EARL MEYER & FILS  
Domaine OTTER & FILS



# Les Echos de l'École

## Nouvelle organisation pédagogique

Suite au départ de Mesdames SCHIRMER et OTT, une nouvelle équipe pédagogique a été mise en place.

Nous tenons particulièrement à les remercier pour leur investissement auprès de nos enfants.

M. Franck FONTAINE, Directeur des deux écoles HATTSTATT et GUEBERSCHWIHR a pris ses fonctions lors de la rentrée 2018/2019.

La nouvelle équipe enseignante en place depuis la rentrée est composée de Mmes LIEBER et SCHAFFHAUSER pour la classe de maternelle et Mme DUVIN pour la classe d'élémentaire (CP/CE1/CE2).

De nouveaux rythmes scolaires ont été mis en application dans notre école, suite au sondage effectué auprès des parents d'élèves fin d'année scolaire 2017/2018. Ainsi, la municipalité a opté pour un rythme scolaire sur 4 jours, répondant aux besoins des parents d'élèves.

Les nouveaux horaires se déclinent ainsi :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h05 – 11h35 et 13h30 - 16h00

Le jeudi 6 décembre 2018, Saint Nicolas a rendu visite à nos petites têtes blondes et leur a remis à chacun un manala et une clémentine accompagnés d'un chocolat chaud.



Plantation de bulbes avec les élèves et les ouvriers communaux



# Les Echos de l'Ecole

Carnaval 2018



## Liste des associations de Hattstatt

### **ASSOCIATION SPORTIVE**

Président : Monsieur Laurent RITZENTHALER  
6 rue de Colmar  
68420 OBERMORSCHWIHR  
Tél. 09 54 11 13 68

### **AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS**

Président : Monsieur JAEGGY Thomas  
12 rue du Château  
68420 GUEBERSCHWIHR  
Tél. 06 79 29 88 18

### **ANCIENS COMBATTANTS**

Président : Monsieur BAK René  
5, Impasse de la Lauch  
68420 HATTSTATT  
Tél. 03 89 49 37 22

### **CHORALE STE CECILE**

Présidente : Madame RENCKER Christiane  
3, rue du Bourgrain  
68420 HATTSTATT  
Tél. 03 89 49 37 15



## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Présidente : Mme OTTER Anne  
15 rue de la Croix  
68420 HATTSTATT  
Tél. 03 89 86 42 25

## **CLUB « AGE D'OR DE LA CITE DE SEIGNEURS »**

Présidente : Madame PENSERINI Mathilde  
20, rue des Seigneurs  
68420 HATTSTAT  
Tél. 03 89 49 30 71

## **SYNDICAT VITICOLE DU HATSCHBOURG**

Président : Monsieur IMMELE Marcel  
27 rue des Trois Châteaux  
68420 VOEGTLINSHOFFEN

## **OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (OMSCL)**

Président : Monsieur JECKER François  
4, Impasse Haschlerhof  
68420 HATTSTATT  
Tél. 03 89 49 26 61 ou le 06 08 68 16 11

## **CHEF DE CORPS DU SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS DE GUEBERSCHWIHR ET DE HATTSTATT**

Monsieur ALBEAU Nicolas  
32, rue du Nord  
68420 GUEBERSCHWIHR  
Tél. 03 89 72 97 05

## **Tous concernés !**

### **Le Don du Sang**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Réservez dès maintenant la date de la prochaine collecte de sang du vendredi 16 août 2017 de 16 h 30 à 19 h qui sera organisée par l'EFS et l'Amicale dans la salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim.

Comme toujours l'Amicale proposera une collation à l'issue du don.

Toutes les personnes de 18 à 70 ans, en bonne santé, sont invitées à effectuer le « geste qui sauve ».

En raison du manque de sang pour soigner les malades, l'Amicale conseille aux donateurs d'inviter famille, voisins et amis.

Merci d'avance pour votre geste !

Le Président,  
Jean-Jacques Fleischer

### **La Ligue Contre le Cancer**

La quête 2017 au profit de la Ligue départementale a rapporté la somme de 4 696 €. Ce résultat s'explique par le dynamisme et la motivation des quêteuses et quêteur qui se sont investis une fois de plus.

Un grand merci aux généreux donateurs, ainsi qu'aux quêteuses.

Le délégué



# Quelques rappels

## Des remarques du SIEPI

- Au sujet des puits

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Un modèle CERFA de déclaration est disponible en mairie.

- Au sujet des remplissages de piscines et travaux

L'usage par les habitants de poteaux d'incendie pour remplir les piscines ou tout autre emploi est formellement interdit.

La tolérance pour le gros œuvre des constructions neuves est maintenue si la demande en a été formulée à notre secrétariat du SIEPI

## Vos Poubelles et déchets

Vos poubelles et sacs de déchets ne peuvent pas être stockés sur la voie publique toute la semaine. Les poubelles et déchets doivent être rangés sur le domaine privé et sortis le moment venu pour la collecte. Nous entamerons une campagne de verbalisation pour les contrevenants.

## Stationnement dans le village - Rappel de la loi

### Stationnement dangereux :

«(Décret n° 2003-293 du 31 mars 2003 art. 2 II Journal Officiel du 1er avril 2003)

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côte et des passages à niveau.

Tout arrêt ou stationnement dangereux est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Tout conducteur coupable de l'une des infractions prévues au présent article encourt également la peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

Toute contravention au présent article donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.»

### Stationnement abusif :

Article R417-12

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

# Les conseils de Benoît

## *Alerte au Buis*

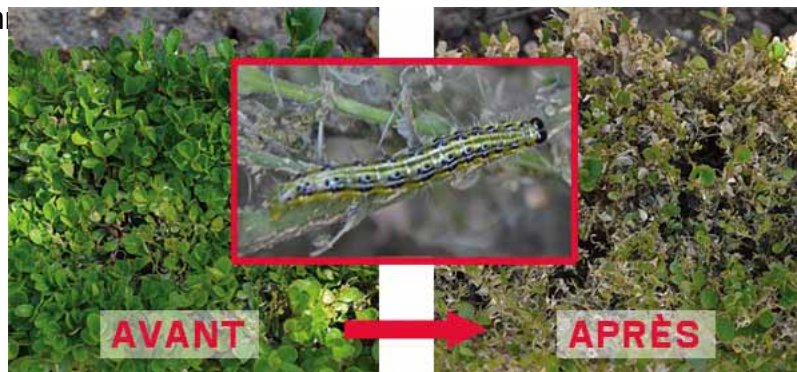
**Vos buis sont attaqués, mangés, décimés... Tout s'explique !**

La pyrale du buis en est peut-être la cause, ou alors il s'agit d'une maladie due à un champignon (la cylindrocladiose).



- La pyrale du buis

Un papillon se met à pondre dans vos buis, et au bout de quelques semaines apparaissent des chenilles. Les feuilles sont mangées méthodiquement, il ne reste plus que les tiges. Plusieurs cycles de reproduction ont lieu pendant l'année. Il est important de bien surveiller et de scruter vos plantes pour éliminer ces chenilles indésirables. Le plus simple est de les extraire une à une de vos buis ou de les traiter par pulvérisation avec un produit biologique à base de bacillus thuringiensis que l'on trouve facilement dans le commerce.



- La cylindrocladiose

C'est une maladie due à un champignon. Il en résulte un dépérissement total ou partiel du feuillage occasionnant des trous inesthétiques dans vos buis. Pour que la maladie n'attaque pas ces derniers, il est important de respecter quelques règles et conseils :

- d'une part bien désinfecter les cisailles et autres outils de taille à l'alcool ménager ;
- ne pas arroser le feuillage ;
- pratiquer au maximum deux tailles par an ;
- comme méthode préventive on peut envisager un traitement par pulvérisation de bouillie bordelaise, à renouveler après une forte pluie.



Les jours du buis sont comptés. Si vos buis sont trop fortement attaqués, soit par la pyrale, soit par une maladie, arrachez-les et replantez une espèce végétale alternative au feuillage similaire et plus résistant comme par exemple le *Ilex crenata* ou bien encore le *Lonicera nitida* ou *Lonicera pileata*.



# Etat civil 2016 :

## Naissances

RICHARD Léna née le 07/05/2016 de RICHARD Romain et VANONI Léa

FLEISCHER Eryn née le 19/05/2016 de FLEISCHER Ludovic et DUPONT Cécilia

PETITCOLAS Emy Charlotte née le 15/06/2016 de PETITCOLAS Xavier et ARNOLD Joan

LE GOFF Aaron né le 22/06/2016 de LE GOFF Maxime et CONRAD Anaïs

RIEDINGER DISS Mylie Lys née le 10/08/2016 de RIEDINGER Mathieu et DISS Léa

VETTER Timéo Jean né le 11/09/2016 de VETTER Cédric et LOCHERT Sandrine

CRIDELICH Timéo né le 22/09/2016 de CRIDELICH Carmelo et SACQUEPEE Marjolaine

CALLERAME Noé né le 01/11/2016 de CALLERAME Robin et HAEBERLE Cathy

VEST Eliott Kelly Claude Louis Isidore né le 29/12/2016 de VEST Eric et LINDENBERGER Sandrine

## Mariages

CLOG Loïc et BIECHY Rebecca Marie le 23/07/2016

LE-PERA Piero et FOURE Nathalie Gladys Renée le 24/12/2016

## Décès

GALLOU née BALZER Georgette Elise le 14/06/2016

BARLIER Jean Paul Adrien le 24/10/2016

BRENGARD née BENDELE Marie-Louise le 25/09/2016

CHAMPENOIS Jean-Paul Louis René le 07/04/2016

CIAFARDINI Mario le 20/02/2016

FELDER Jean-Jacques Aimé Joseph le 30/08/2016

MORSCHER née TESSARO Emma le 03/05/2016

RINGENBACH Jean-Paul le 21/08/2016

TIBONI née SACCHI Prima le 09/07/2016

SAVINI Angelo le 26/11/2016

SCHOENY Robert le 10/07/2016

WIPF-SCHEIBEL Michel Jean-Marie le 13/10/2016

## GRANDS ANNIVERSAIRES 2017

- 98 ANS : Mme BILDSTEIN née WOEHRLE Marie le 21 mai
- 95 ANS : M. BLONDEL André le 17 octobre
- 94 ANS : Mme KLUMPP née WERTZ Jeanne le 18 juin  
M. SYDA Charles François le 16 juillet
- 85 ANS : Mme RINGENBACH née REINHARD Marie-Thérèse le 10 mai  
Mme STOFFEL née FUCHS Marie le 13 juin  
M. KAUFFMANN André le 7 juillet  
M. SONNTAG Pierre le 04 septembre  
Mme REPESSE née STAPFER Emilie le 3 octobre  
Mme GUETH Jeanine le 15 octobre
- 80 ANS : M. VETTER Joseph le 5 mars  
Mme BAUMER née FRICK Marguerite le 25 mars  
M. BURGLEN Jean-Pierre le 16 septembre  
M. IMMELE Auguste le 22 novembre  
M. HAEFFELE Roger le 27 novembre  
Mme HUSSER née BUOB Christiane le 4 décembre

## ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

50 ans – Noces d'or

SYDA Jean Gérard et Joëlle le 21 avril  
NOLL Jean-Pierre et Fernande le 9 juin

55 ans – Noces d'orchidée

OTTER François et Elisabeth le 10 août

60 ans – Noces de diamants

KAUFFMANN André et Emma le 8 juin







**Les horaires de la mairie :**

LUNDI 8h-12h/13h30-18h

MARDI Fermé

MERCREDI 8h-12h

JEUDI 8h-12h / 13h30-17h

VENDREDI 8h-12h

**Fermeture pour congés : Du 8 au 15 août 2017 et du 21 août au 1er septembre inclus.**

**Réouverture le 4 septembre 2017**

Mairie de Hattstatt - 2 place de Verdun - 68420 Hattstatt  
Tel : 03 89 49 30 05 - Mail : [mairie-hattstatt@wanadoo.fr](mailto:mairie-hattstatt@wanadoo.fr)  
site internet : <http://www.hattstatt.fr>